

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 17 mars 2015

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni :

**Le mardi 17 mars 2015 à 19 heures 45.**

**Présents :** Didier Debrabant, Charles Autreaux, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Bénédicte Dzikowski, Marcelle Ghaye, Jean-Marie Lalou, Jacques-Anthony Vienne, Jean-Marc Lefebvre, Edith Glasse, Thierry Guyonnet, Gérard Druelle, Virginie Dumoulin.

**Absents excusés :** Mehdi Hamida.

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du : 13 janvier 2015. Celui-ci est validé.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

### **Ordre du jour :**

- 1) Vote du Compte Administratif 2014,
  - 2) Délibération pour l'étude sur le cimetière,
  - 3) Délibération pour le programme Leader,
  - 4) Délibération pour le transfert de compétences Siden/Sian par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre sur tout son territoire,
  - 5) Délibération pour l'adhésion au Siden/Sian des communes d'Auchy-les-Mines et Haisnes (62) pour la compétence « eau potable »,
  - 6) Délibération pour subvention exceptionnelle à l'association « Défense de l'Identité, de l'environnement et du Patrimoine de Jolimetz ».
- Vote à l'unanimité 12 voix
- 7) Information C.C.A.S.,
  - 8) Présentation de la structure du futur site internet de notre commune,
  - 9) Organisation des scrutins des 22 et 29 mars (élections départementales),
  - 10) Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

### **1) Vote du Compte Administratif 2014 :**

-Monsieur Vienne adjoint aux Finances, remet à chaque conseiller municipal le tableau récapitulatif du Compte Administratif 2014. Le document a été lu et étudié par le Conseil Municipal :

Dépenses de fonctionnement :	402 786,57 €
Recettes de fonctionnement :	482 918,88 €
Dépenses d'investissement :	159 407,51 €
Recettes d'investissement :	55 743,50 €

Il est à noter qu'il reste à percevoir la subvention Départementale pour la rue Marie Ansart pour un montant de 38 520,00€

Monsieur le maire quitte la salle pour le vote du Compte Administratif.

*Celui-ci est validé à l'unanimité : 12 voix pour.*

## **2) Délibération pour une étude sur le cimetière :**

- Monsieur le Maire et Madame Ghaye ont reçu la société « AD funéraire » pour envisager une étude pour la réorganisation du cimetière. Cette étude permettra :

1° un diagnostic, état des lieux : repérages des noms et des diverses tombes.

2° création d'un plan numéroté : réalisation d'un plan

3° aménagement réglementaire et administratif (mise en place de procédure de reprise) : au terme de trois années suivies, si les familles ne se sont pas fait connaître certaines tombes pourraient être « réaffectées ».

-Un devis a été établi pour un montant de 4 338,00 € TTC. Monsieur Delleaux s'inquiète du fait que le coût de l'étude semble peu élevé pour un ensemble d'environ 500 tombes... Monsieur le Maire précise que notre cimetière doit en permanence pouvoir offrir des places disponibles (20%). Il indique que la société « AD funéraire » avec toutes les références requises pour effectuer cette étude longue et fastidieuse. Il précise également qu'une extension avec aménagement serait bien plus coûteuse qu'une réorganisation du cimetière actuel par récupération de tombes abandonnées.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider la proposition d'une étude par la société « AD funéraire ».

*Vote à l'unanimité : 13 voix pour.*

## **3) Délibération pour le programme Leader :**

-Monsieur Vienne a assisté à deux réunions organisées par Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA). Il se propose de fédérer les projets et demandes des communes, des institutions, des associations dans le cadre des fonds Européen du programme LEADER. Les demandes de subventions peuvent être déposées dans le cadre de projets : économiques, culturels, patrimoniaux, environnementaux . Notre commune pourrait déposer un dossier. Le projet est à imaginer et à étudier. Il fera l'objet d'un travail en commission.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le principe d'un dépôt éventuel de projet.

*Proposition acceptée à l'unanimité : 13 voix pour.*

## **4) Délibération pour le transfert de compétences Siden/Sian par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre sur tout son territoire :**

- La Communauté de Communes des Hauts de Flandre demande et sollicite que les compétences « assainissement collectif » « assainissement non collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines » sur tout son territoire soient transférées au Siden Sian.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner son accord.

*Délibération acceptée à l'unanimité : 13 voix pour.*

## **5) Délibération pour l'adhésion au Siden/Sian des communes d'Auchy-les-Mines et Haisnes (62) pour la compétence « eau potable » :**

- Les communes d'Auchy les Mines et d'Haisnes souhaitent adhérer au Siden-Sian pour la compétence eau potable.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner son accord.

*Délibération acceptée à l'unanimité : 13 voix pour.*

**6) Délibération pour subvention exceptionnelle à l'association « Défense de l'Identité, de l'environnement et du Patrimoine de Jolimetz » :**

- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer afin qu'une subvention exceptionnelle soit accordée à l'association « Défense de l'Identité, de l'Environnement et du Patrimoine de Jolimetz » pour le financement à hauteur de 50 % du financement des « lots » dans le cadre du concours des maisons fleuries. Soit une subvention exceptionnelle de 150,00 €.

*Délibération acceptée à l'unanimité : 13 voix pour.*

**7) Information C.C.A.S. :**

- Suite à la dernière réunion du CCAS, Monsieur Vienne fait part au Conseil Municipal des nouvelles modalités de fonctionnement validées par les membres du Comité. Un compte rendu des réunions sera notamment transmis aux membres du comité.

**8) Présentation de la structure du futur site internet de notre commune :**

- Monsieur Delleaux présente le projet qu'il a réalisé pour la mise en place d'un site communal : avec diverses rubriques... accueil, vie municipale, pratique, école, associations, économie locale, contact. Le Conseil Municipal le félicite pour ce travail qui sera prochainement soumis notamment aux responsables des associations (avant mise en ligne).

**9) Organisation des scrutins des 22 et 29 mars (élections départementales) :**

- Monsieur le Maire organise « les tours de permanences » pour la tenue du bureau de vote des deux prochains dimanches : élections Départementales

**10) Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux :**

**Monsieur le Maire :** informe que

- le panneau d'information électronique sera posé le 27 mars. Une formation sera dispensée pour assurer en interne le fonctionnement du logiciel de rédaction des messages..
- le diocèse accepte l'idée de vendre la salle Don Bosco : prix de vente demandé 120 000,00 € + prise en charge des frais d'électricité de l'église (compteur commun avec la salle Don Bosco – le coût des consommations est de l'ordre de 50 €).
- des échanges sont actuellement en cours entre les communes de Jolimetz, Potelle, Villereau pour l'entretien du chemin des Béguines : la commune de Jolimetz dispose de 120 mètres sur une demi-chaussée après le passage à niveau.
- une réflexion est en cours pour la mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière.
- un groupe d'agriculteurs s'est manifesté pour l'achat du bac et de la balayeuse mis en vente par la commune : opération non concrétisée à ce jour.

**Noël Delleaux :**

- Informe que le mardi 24 mars une réunion rassemblera les « bénévoles » animant les ateliers « périscolaires ». Monsieur Delleaux précise que les ateliers font le « plein ». Il souhaite faire le bilan et mettre en place une semaine de clôture dont le thème sera le patrimoine et l'éco-citoyenneté.
- Une nouvelle parabole très « haut débit » a été installée (par la société Nordnet filiale d'Orange) à la demande de l'école. La moitié de l'installation est subventionnée. Nous pourrions au terme de l'installation nous désengager de la ligne actuelle de l'école.
- Prévoit une commission travaux pour le fleurissement du village.

**Bénédicte Dzikowski :**

-Rappelle l'assemblée générale de l'Orchestre d'Harmonie prévue pour ce samedi 28 mars à 17 heures.

-Les sachets pour la distribution des œufs de Pâques seront préparés le vendredi 3 avril, le samedi matin sera consacré à la préparation des jeux. Monsieur le Maire précise que la salle Arthur André doit être libérée pour 17h00. En fonction des conditions météo, le verre de l'amitié sera servi sous le préau de la salle Don Bosco.

-

**Marcelle Ghaye :**

-Souhaite que l'on demande un abribus dans le cadre du prochain dossier « amendes de police ».

-Souhaite que l'on délibère pour la tarification de la location de la salle Arthur André.

-Informe le Conseil Municipal et se félicite de l'entrée au Conservatoire National de Paris de Joë Christophe.

**Jean-Marie Lalou :**

-Regrette la vitesse excessive rue du Pavé. La pose des radars pédagogiques sera prochainement à l'ordre du jour de la commission travaux.

-Signale des dysfonctionnements pour certains lampadaires dans le village.

**Jacques-Anthony Vienne :**

-Fait part des travaux réalisés par le Siden-Sian, chemin des Béguines pour permettre l'écoulement de l'eau. Lors de pluies importantes le chemin était parfois complètement inondé...

-Propose une commission finances le 31 mars à 18 heures pour l'élaboration du budget prévisionnel.

**Edith Glasse :**

-S'interroge sur le passage de l'association « Mots et Merveilles » qui assure des distributions de livres dans les écoles.

- Pose le problème de l'organisation du repas pour les aînés du 8 mai 2015. L'orchestre sera-t-il le même ?

**Virginie Dumoulin :**

-Remarque que la plupart des haies ont été coupées en bord de route, il semble que le « message » soit passé. Souhaite que les sapins de Noël soient retirés.

**Thierry Guyonnet :**

-Regrette l'état de dégradation du chemin du moulin. Cette dégradation fait suite aux travaux d'aménagement du camping de Potelle.

Fin de la séance à : **23h45**